



MARCHE DU CENTRE-VILLE / VILLE DE SAINT-DENIS

Appel à candidature pour l'attribution
de 5 emplacements alimentaires (hors fruits et légumes)
au sein de la Halle

❖ SOMMAIRE

<i>P 02 à 03</i>	APPEL À CANDIDATURES
<i>P 04</i>	DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE
<i>P 05 à 06</i>	DOSSIER DE CANDIDATURE

❖ DATE LIMITE DE DÉPÔT DU DOSSIER

- POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT ANALYSÉ :
ENVOYEZ VOTRE CANDIDATURE **AVANT LE VENDREDI 17 MAI 2024**
- CE DOSSIER DE CANDIDATURE AINSI QUE L'ENSEMBLE DES PIÈCES ADMINISTRATIVES EST À RETOURNER À
L'ADRESSE SUIVANTE :

VILLE DE SAINT-DENIS

Direction du commerce

Services municipaux Saint-Jean

6, rue de Strasbourg

93200 Saint-Denis

Pour toutes demandes d'informations : 01 49 33 68 96 / commerces@ville-saint-denis.fr

APPEL À CANDIDATURES

❖ CARACTERISTIQUES DE L'APPEL À CANDIDATURES

Cet appel à candidatures vise à attribuer 5 emplacements alimentaires (hors fruits et légumes), afin de développer la diversité, la qualité, l'innovation et la mise en avant de produits biologiques du marché du centre-ville de Saint-Denis, et à soutenir l'émergence d'une nouvelle offre commerciale alimentaire par la venue de commerçants.

Le public visé :

Le présent appel à candidatures (hors fruits et légumes) :

- aux professionnels non abonnés alimentaires au marché souhaitant exercer une activité nouvelle ;
- aux nouveaux artisans, producteurs et commerçants non sédentaires alimentaires qui souhaitent s'implanter.
- Aux commerçant.es déjà abonnés sur le marché de Saint-Denis.
- à tout professionnel alimentaire souhaitant exercer une activité sur le marché.

La nature des projets et thématiques recherchées :

Les projets devront répondre aux thématiques recherchées en vue de développer :

- un marché d'artisans et de producteurs locaux ;
- toute autre activité susceptible de compléter l'offre de la halle du marché du centre-ville.

Le territoire d'intervention :

Les projets auront lieu à Saint-Denis dans la halle du marché du centre-ville dans le respect du schéma d'implantation ci-joint.

Le calendrier :

- Lancement appel à candidature : mi-mars 2024
- **Fin de réception des dossiers de candidature : 17 mai 2024**
- Analyse des dossiers : mai/juin 2024
- Mise en place sur le marché : Eté 2024

❖ ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

Conditions de présentation des candidatures :

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de la ville (ville-saint-denis.fr) ou à retirer auprès de la Direction du commerce – Services municipaux Saint-Jean – 4ème étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis.

Les dossiers de candidature sont à adresser ou à déposer auprès de la Direction du commerce – Services municipaux Saint-Jean – 4ème étage - 6, rue de Strasbourg - 93200 Saint-Denis, avant le 17 mai 2024.

Contenu du dossier de candidature

Tout dossier s'avérant incomplet sera écarté.

Le dossier de candidature doit OBLIGATOIREMENT comporter les pièces suivantes :

- Une carte professionnelle de commerçant non sédentaire,
- Un extrait de SIREN datant de moins de trois mois,
- Une pièce d'identité
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle (les commerçants alimentaires devront en outre être couverts contre le risque « intoxication alimentaire),
- Deux photos d'identité,
- La carte grise du véhicule,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois (quittance de loyer, facture EDF ou d'eau, ...).
- Le dossier de candidature valorisant votre projet d'implantation dûment complété avec :
 1. Présentation du porteur de projet
 - Identification de l'emplacement souhaité
 - Qualification et expérience du candidat : Curriculum Vitae
 - Projet d'activité commerciale : présentation du concept, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible
 2. Description et ambition du projet
 - Projet d'activité commerciale : présentation du projet, nature de l'offre, produits et services annexes envisagés, gamme de prix, analyse concurrentielle et public cible

Critères de recevabilité, d'éligibilité et de sélection des candidatures :

Critères de recevabilité :

Les dossiers sont recevables et feront l'objet d'un examen uniquement **s'ils sont complets à la date limite de clôture de l'appel à candidatures.**

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné. Il est vivement conseillé de transmettre son dossier le plus tôt possible sans attendre la date limite de réception des candidatures afin de s'assurer qu'avant la date limite de clôture, que le dossier est complet et qu'il pourra être instruit.

Note de présentation :

Il appartient au porteur de projet de présenter dans son dossier :

- la nature du projet et les perspectives de développement commercial ;
- l'inscription du projet dans la démarche de développement commercial du marché, souhaitée par la Ville de Saint-Denis telle que décrite ci-après ;
 - les produits proposés suivant l'équilibre commercial du marché : une activité peu ou non représentée pourra être prioritaire ;
 - la filière d'approvisionnement, valorisation des circuits courts, producteurs et produits Bio;
 - la motivation du candidat ;
 - le calendrier de réalisation du projet.

Modalité de sélection :

La Commune est en charge de la notation des dossiers selon les critères indicatifs et non-exhaustifs qui suivent :

- Tenue du stand
- Merchandising (présentation des produits sur étal, qualité des affichages...)
- Largeur de la gamme produite
- Qualité des produits
- Rapport prix/produit
- Originalité de l'offre au regard des produits proposés par les abonnés
- Accueil
- Propreté/hygiène
- etc....

Critères de sélection :

- Critère 1 : Adéquation du projet avec l'objectif de diversification de l'offre alimentaire (Innovation, qualité..) – 40%
- Critère 2 : Largeur de la gamme proposée (Produits biologiques..)– 30%
- Critère 3 : Rapport qualité/prix – 20%
- Critère 4 : Expérience professionnelle et motivation – 10%

DESCRIPTION ET CARACTERISTIQUES DU MARCHE

❖ CARACTERISTIQUES DU MARCHE

Jour et horaires d'ouvertures du marché

- Les mardis / vendredis et dimanches
- Déballage/remballage : mardi : 4h30 / 16h00 – Vendredi et dimanche : 4h30 / 16h30
- Ventes : mardi : 8h00 / 14h00 – vendredi et dimanche : 8h00 / 15h00

Des ouvertures exceptionnelles peuvent être autorisées par le Maire, notamment à l'occasion des fêtes de fin d'année.

❖ PLAN D'IMPLANTATION ET CONDITIONS TECHNIQUES ET TARIFAIRES

Implantation des stands

L'appel à candidatures vise à l'ouverture de 3 emplacements de marché :

- 1 emplacement D4 de 6 mètres linéaires
- 1 emplacement E6 de 6 mètres linéaires
- 1 emplacement F1 de 4 mètres linéaires
- 1 emplacement E2 de 10 mètres linéaires
- 1 emplacement J1 de 14 mètres linéaires



Conditions techniques

Les commerçants retenus sont tenus d'apporter leur propre matériel pour l'aménagement des stands. Tout projet d'aménagement devra au préalable être validé par la Ville

La Ville de Saint-Denis met à disposition du commerçant un point d'eau.

Un abonnement électrique devra être souscrit par l'abonné auprès d'un fournisseur d'énergie.

Conditions tarifaires

Le marché de Saint-Denis est soumis à un droit de place par tenue de marché dont la grille tarifaire est la suivante au 1^{er} mai 2023 :

	Tarif par marché
Tarif halle	3,5 euros par mètre linéaire (ml)
Supplément coin de passage (tarif unique sur tout le marché)	1,5 euros par coin de passage
Supplément surface de stockage	0,70 euros par mètre carré (m²)

Cette grille tarifaire est susceptible d'être révisée par décision du Conseil Municipal.

DOSSIER DE CANDIDATURE

(A compléter et renvoyer)

COORDONNEES DU CANDIDAT

Raison sociale :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Nom et prénom du porteur de projet :

 Portable :

@Email :

Site internet :

DESCRIPTIF DU PROJET

° Motivations professionnelles :

Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes :

Mon parcours professionnel :

.....
.....
.....

Mes expériences professionnelles :

.....
.....
.....

Mes souhaits et mes perspectives de développement :

.....
.....
.....

° Contenu et objectifs du projet :

Le candidat pourra exprimer son projet en répondant aux questions suivantes :

Quelle activité/gamme de produits souhaitez-vous développer ?

.....
.....
.....

Quelle est la fourchette de prix de vos produits ?

.....
.....
.....

Quels sont les signes de qualité des produits proposés (qualification, label...) ?

.....
.....
.....

Quelle est votre filière d'approvisionnement ?

.....
.....
.....

Quelles dispositions techniques avez-vous besoin ?

- ☐ Accès eau
☐ Accès électricité
☐ Déchets spécifiques à traiter. Précisez :
.....

Pour quel emplacement candidatez-vous ?

- ☐ 1 emplacement B4 de 6 mètres linéaires
☐ 1 emplacement E6 de 6 mètres linéaires
☐ 1 emplacement F1 de 4 mètres linéaires
☐ 1 emplacement E2 de 10 mètres linéaires
☐ 1 emplacement J1 de 14 mètres linéaires

Commentaires

.....
.....
.....

☐ J'ATTESTE sur l'honneur les déclarations mentionnées ci-dessus et JE M'ENGAGE à mettre en œuvre mon projet tel que décrit dans le dossier de candidature et à respecter le règlement du marché en vigueur.

Fait à : le

Signature :